PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Plan de secteur règlementaire n°02

Bruille-Saint-Amand, Château l'Abbaye, Lecelles, Nivelle, Rumegies, Thun-Saint-Amand

PIECE N° 4-C-1

PLAN DE PROTECTION DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL, URBAIN ET PAYSAGER BRUILLE-SAINT-AMAND - PLANCHE 1

APPROBATION DU PROJET LE 18 JANVIER 2021

ÉCHELLE : 1/5000

anteagroup

La Porte du Hainaut
Communauté d'agglomération
Inventons le futur de notre territoire 2015>2030

Elaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal

PERUWELZ

FLINES-LEZ-MORTAGNE

HERGNIES

NIVELLE

SAINT-AMAND-LES-EAUX

RAISMES

VIEUX-CONDÉ

LES PRES DE LA BOUCAUDE
COUTURE DES ROCHEUX
Les Rocheux
MON PRE
Fief Gourdin
Le Long Buhot
BRUILLE VILLAGE
Les Champs du Moulin
Bruille (Village)
Centre Municipal de Loisirs
Prés de la Busse
Pré de la Busse
Couture des Bruyères
Champ du Cerisier
Bruyère la Haie
Hauteville (Hameau)
Les Champs du Cerisier
Les Hauts Prés
Les Prés du Bauchoir
Les Bas Prés
Les Prairies de Forest
Les Longs Champs
Couture Jean Cruel
Les Froids Champs
Château de Forest
Les Bruyères
Le Grosseau
Ferme de Forest
Forest (Hameau)
La Taillette
Couture Tombelle
La Couture des Bonniers
Couture de Forest
Notre Dame (Hameau)
La Bruenne
Le Bois des Haies

Patrimoine naturel
- Espace naturel

Espace boisé classé
- Espace boisé classé

Linéaire d'eau
- Elément hydraulique du PNRSE
- Elément hydraulique majeur
- Elément hydraulique
- Principe de continuité écologique (terrestre et hydraulique)

Patrimoine urbain et bâti protégé au titre de l'article L 151-19 du CU
- Element architectural ou historique remarquable - Protection PLUi

Infrastructure pédestre et cycliste à conserver ou à créer (tracé approximatif)
- Promenade
- Grande Randonnée

N W E S

0 250 m

Sources : CAPH ; Service du cadastre ; Antea Group

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Plan de secteur règlementaire n°02

Bruille-Saint-Amand, Château l'Abbaye, Lecelles, Nivelle, Rumegies, Thun-Saint-Amand

PIECE N° 4-C-1

PLAN DE PROTECTION DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL, URBAIN ET PAYSAGER BRUILLE-SAINT-AMAND - PLANCHE 2

APPROBATION DU PROJET LE 18 JANVIER 2021

ÉCHELLE : 1/5000

anteagroup

La Porte du Hainaut
Communauté d'agglomération
Inventons le futur de notre territoire 2015>2030

Elaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Patrimoine naturel

- Espace naturel

Espace boisé classé

- Espace boisé classé

Linéaire d'eau

- Elément hydraulique du PNRSE
- Elément hydraulique majeur
- Elément hydraulique
- Principe de continuité écologique (terrestre et hydraulique)

Patrimoine urbain et bâti protégé au titre de l'article L 151-19 du CU

- Element architectural ou historique remarquable - Protection PLUi

Infrastructure pédestre et cycliste à conserver ou à créer (tracé approximatif)

- Promenade
- Cavalier et ancienne voie ferrée
- Grande Randonnée

N W E S

0 250m

Sources : CAPH ; Service du cadastre ; Antea Group